

[Français]

LA SECURITÉ NATIONALE

LES PRÉSUMÉS LIENS ENTRE L'INTERPOL ET DES NAZIS—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable solliciteur général, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'aujourd'hui est la veille de Pâques pour les membres de la collectivité juive et étant donné également que l'honorable solliciteur général a reçu plus de 30 télégrammes de cette collectivité au sujet d'une enquête de l'Interpol, ayant reçu également un mémoire il y a plus de deux semaines, démontrant le lien entre les nazis et l'Interpol, l'honorable premier ministre considère-t-il que le moment est venu de demander une enquête en profondeur sur les liens entre les nazis, l'Interpol et les Juifs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne suis absolument pas au courant des télégrammes dont le député parle; je ne crois pas non plus que ni l'Interpol, ni les nazis, ni les Juifs ne tombent sous la juridiction du ministère du ministre en cause. En ce qui a trait à la collectivité juive, qui pourrait être intéressée par cette question, je profite de l'occasion pour lui dire «Shalom».

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

Étant donné la participation canadienne à l'Interpol et étant donné les nombreuses instances des Juifs qui se plaignent du contrôle de l'Interpol par les nazis, le très honorable premier ministre étudiera-t-il en profondeur cette question, en l'absence du solliciteur général du Canada?

M. Trudeau: Monsieur le président, je prends note de la question, et si le député veut se mettre en communication avec le ministre, il obtiendra les renseignements à partir desquels il pourra commencer son étude.

* * *

[Traduction]

LES COALITIONS

LA POSSIBILITÉ D'UNE MAINMISE SUR L'ARGUS CORPORATION PAR LA POWER CORPORATION—L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU BILL C-2—LES CONSÉQUENCES POUR LES COMMUNICATIONS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Tout d'abord, le premier ministre pourrait-il m'assurer qu'il relira le bill C-2 dont il est si fier et conviendra que les dispositions de ce bill ne toucheront nullement la société Power Corporation-Argus, du moins en ce qui concerne les articles actuels du bill? Le premier ministre acceptera-t-il au moins de faire cela pour nous?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question me semble oratoire. S'il la pose, c'est que le député n'a pas écouté ma réponse. J'ai parlé de la deuxième étape du bill sur la concurrence que nous ne pourrions atteindre que si la première est acceptée par la Chambre rapidement.

Questions orales

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Oui, monsieur l'Orateur, si le premier ministre et le pays étaient prêts à accepter le bill C-2. De toute manière, je me demande si le premier ministre a demandé au secrétaire d'État et au ministre des Communications d'étudier les aspects relatifs aux communications et les conséquences possibles de l'acceptation de cette offre d'acquisition.

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas demandé cela au secrétaire d'État mais c'est effectivement l'un des aspects qui ont attiré mon attention et c'est pour cela que je l'ai signalé à mes fonctionnaires et que je leur ai demandé d'examiner cette question en collaboration avec d'autres ministères.

* * *

● (1450)

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LA MÉTHODE D'AFFECTATION DES CRÉDITS POUR LA SECURITÉ—LA POSSIBILITÉ DE TRANSFERT DE CERTAINS POSTES DIVERS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a révélé aujourd'hui qu'un certain nombre de crédits relatifs à la sécurité de l'État figuraient dans le budget annuel sous des titres avec lesquels ils n'avaient rien à voir. Le ministre peut-il nous dire lesquelles de ces prévisions ne sont pas exactes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, le ministre chargé des Sciences, de la Technologie et des Travaux publics a offert aux députés de l'opposition de les rencontrer et de leur donner des explications. Je pense qu'ils devraient tirer avantage de cette opportunité.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis prêt à accorder une question supplémentaire au député de Calgary-Centre, mais les questions concernant le budget et son contenu devraient en réalité être posées au ministre lors de l'examen du budget en comité permanent.

M. Andre: Je ne voudrais certainement pas contester le jugement de la présidence, mais j'ai l'impression qu'il s'agit d'une question qui dépasse les simples interrogatoires auxquels on procède en comité à propos des détails du budget, puisqu'on nous a dit en comité que certains crédits du budget englobaient des éléments qui concernaient les services de sécurité et qu'on pouvait s'interroger sur l'exactitude des prévisions. D'où la question de savoir si en réalité la Chambre peut trancher en la matière. Le ministre serait-il prêt à envisager que ces éléments du budget annuel relatifs à la sécurité soient séparés du budget principal et désignés par exemple sous le titre de crédits divers?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, l'honorable ministre, hier, a donné une explication que je trouve très bonne. Il ne serait pas dans l'intérêt du Canada de donner des détails plus que nous le faisons à l'heure actuelle.